



COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE LA BRUYÈRE

Séance plénière du 04/12/2013

Compte-rendu

Présents

CLDR (19) : Robert Cappe (Président), Bernard Allard, Thierry Chapelle, Bernard Charue, Rosaria Cocina, Gaëlle de Fays, Viviane de Villenfagne, André Dury, Monique Fraiture, Françoise Geron, Roland Lecocq, Lucien Libert, Jean Mathieu, Artur Melon, Jacqueline Niessen, Jean Severin, Philippe Soutmans, Jean-Marc Toussaint, Patrick Vanackere

Administration communale : Marie-Aude Goffin

FRW (animation et secrétariat) : Jocelyne Van Lierde, Dimitri Phukan et Simon De Paepe (stagiaire)

Direction de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement – Département de la Ruralité : Xavier Dubois et Marie Legrain

Excusé (8): Jan Billekens, Grégory Charlot, Dario Cirillo, Sarah Geens, Claudine Lafaille, Marie Loix, Jean Rondia, Gabrielle Dechamps

Annexes :

- Présentation CLDR LB 131204
- Proposition de projets du GT Mobilité
- Présentation du groupe 'Sentiers'

Points à l'ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 15 octobre 2013
 2. Retour du groupe de travail Mobilité
 3. Présentation du travail réalisé par le groupe Sentiers
 4. Stand du développement rural dans le cadre de la journée de l'arbre : évaluation
 5. Lancement d'un concours logo ODR
 6. Divers
-

Le Président, Robert Cappe introduit la séance.

1. APPROBATION DU CR DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le compte-rendu de la CLDR du 15 octobre 2013 est approuvé

2. RETOUR DU GROUPE DE TRAVAIL MOBILITÉ

Les travaux du groupe de travail 'Mobilité' ont eu lieu les 4 et 20 novembre 2013.

Rappel : les compte-rendus des groupes de travail, ainsi que de la CLDR, sont disponibles en ligne sur le site :

<http://odr.labruyere.be>

▪ Méthode de travail en CLDR

La synthèse des propositions émises par les GT est reprise dans les documents en annexe qui ont été distribués en séance à la CLDR. Afin de faciliter la lecture, la FRW a classé les projets en utilisant des sous-objectifs.

Pour se prononcer sur les pistes de projets issus des GT, les membres de la CLDR ont travaillé en sous-groupes. Ils ont pointé les projets qui leur semblaient utiles, intéressants et réalistes. Pour ce faire, ils disposaient de « smileys » (gommettes). Les sous-groupes étaient également chargés de mettre en avant les questions qu'ils se posaient à la lecture des propositions des GT. D'autres idées de projets pouvaient être ajoutées.

L'avis de la CLDR permettra au Bureau d'étude et au Collège d'affiner la stratégie de développement et de mettre en avant certaines propositions de projets. L'ensemble sera à nouveau soumis ultérieurement pour avis et discussion à la CLDR.

▪ ENJEU 3 : MOBILITÉ

Les éléments plébiscités par la CLDR



Idées de projets	Remarques CLDR
Privilégier les modes doux dans les centres de villages	Il faut rendre leur place aux piétons en incitant les voitures à se garer sur la voirie (et pas sur les accotements ou trottoirs), en plaçant des chicane, des marquages au sol. Mettre en évidence ces différents aménagements : éclairage, bordure, plateau
Proposer des alternatives pour se déplacer dans la commune	Développer un principe de solidarité inter citoyens pour se déplacer entre les villages (genre un SEL : système d'échange local)
Développer des liaisons inter villages pour rejoindre les infrastructures existantes	Sécuriser et équiper les gares : développer des parkings de covoiturage, des parkings fermés pour les vélos. Connecter les gares aux zonings.

	Meilleur déploiement des TEC dans le village de Rhisnes (le bus ne passe dans le centre du village)
Limiter les déplacements vers l'extérieur	Proposer davantage d'activités extrascolaires qui prennent en compte les déplacements.
Aménager la voirie pour les déplacements doux	Le système d'aménagements mixtes mis en place dans la commune de Walhain est plébiscité. Il faudrait se renseigner sur la faisabilité.

Autres remarques de la CLDR

- Dans certains cas, il est très difficile voire impossible de pouvoir se garer à cause des aménagements. C'est dans ce sens que le Collège communal lors de la délivrance de permis d'urbanisme, impose 2 places pour les voitures sur domaine privé.
- Rendre les cyclistes prioritaires. Exemple : aux Pays Bas, les vélos bénéficient d'un passage sécurisé dans les chicanes et donc les cyclistes ne doivent pas contourner pas les chicanes.
- En ce qui concerne le déploiement d'activités extrascolaires, la commune qui collabore avec une ASBL 'Récréajic' négocie une organisation d'activités en dehors des périodes scolaires.

Les éléments plébiscités par la CLDR



Idées de projets	Remarques CLDR
Créer des connections lentes inter villages	Liaison Emines/Meux : les aménagements actuels sur la RN 912, près des silos amènent peu de sécurité. Proposition d'installer un rond point
Favoriser le covoiturage	La commune de La Bruyère étant située à un carrefour d'autoroutes, créer des parkings équipés en éclairage pour covoiturer près des autoroutes (exemple à Thorembeis-St-Trond). Ce projet est à mener en partenariat avec d'autres communes.



Idées de projets	Remarques CLDR
Se rendre à l'école en pédibus intergénérationnel	Importance de sensibiliser les enfants qui deviendront dans le futur des acteurs solidaires de la société villageoise. Organiser un vélobus avec les anciens.

	Profiter de la semaine de la mobilité pour valoriser les actions de déplacements doux avec les enseignants, les élèves et la commune
Sécuriser le périmètre autour des écoles	Nécessité de ralentir la vitesse. Mettre en place un système de 'dépose minutes'

Autres remarques de la CLDR

- *Demander aux enseignants de ne pas occuper les places de parkings proches de l'école. Développer des zones de rencontre autour des écoles. Tirer les enseignements de l'expérience de l'école libre de Meux. Pour une meilleure visibilité, distribuer des supports fluorescents genre brassards et pourquoi pas qui reprennent l'ODR en inscription (le futur logo ?).*
- *Globalement, la sécurisation des routes régionales devrait être repensée. Ex : aménager des trottoirs sur la RN 912.*

3. PRÉSENTATION DU TRAVAIL DU GROUPE SENTIERS

Le groupe Sentiers est une émanation de la Maison de la Mémoire rurale. Depuis 2007, il rassemble une quinzaine de personnes. Présentation du montage annexée.

4. Stand du développement rural dans le cadre de la journée de l'arbre

Il ressort qu'il est important d'être présent dans ce genre de manifestations pour rendre encore plus visible l'opération de développement rural. Des membres qui ont assumé une permanence ont été surpris par la méconnaissance de certains habitants de tout ce qui tourne autour de l'opération et ce malgré les réunions villageoises de consultations, les articles réguliers dans le bulletin communal et la présence de l'ODR sur le site internet communal.

5. Lancement du concours logo 'ODR'

La FRW et la Commune proposent à la CLDR de lancer début 2014 un concours pour la création d'un logo propre à l'ODR. Ce logo permettra de donner une visibilité à l'ODR. Il pourra être utilisé sur les différents supports de communication (site internet, courriers, affiches...). Le concours sera ouvert à tous. Un règlement sera établi. Différentes communes menant une ODR ont créé leur propre logo (voir présentation en annexe).

La FRW invite les membres CLDR ayant une expérience en la matière à donner leur avis sur le projet de règlement et sur le déroulement du concours. Le jury chargé de départager les candidats sera composé des membres de la CLDR. La proclamation du lauréat se fera lors de la chasse aux œufs dans le parc communal le 21 avril.

Remarques de la CLDR

- *Pour lancer le concours, le règlement devrait être accompagné d'un petit résumé de l'ODR afin que l'on sache bien de quoi il s'agit.*
- *Faut-il une seule catégorie ou plusieurs ? Comment comparer des dessins d'enfants à des dessins d'adultes ?*
- *Il y a d'autres expériences qui ont eu lieu et dont on pourrait s'inspirer : le concours de dessin de la journée de l'arbre 2012 et le concours pour la création du blason communal de La Bruyère.*

6. Divers

Retour à la population

Lors de l'élaboration d'un PCDR, des moments de retour à la population sont programmés. Le prochain retour devrait se faire au cours du premier semestre lorsque les fiches projets ne sont pas encore bouclées. Afin de toucher un maximum de personnes, ce retour pourrait avoir également lieu lors de la chasse aux œufs qui attire 300 à 400 habitants de La Bruyère.

Remarques de la CLDR

- ***La chasse aux œufs est-elle le meilleur moment pour un retour à la population ?*** La plupart des personnes présentes devront garder un œil sur leurs enfants et ne seront donc pas disponibles pour consulter les informations présentées.
- ***Il faudrait prévoir plusieurs moments de retour.*** Organiser à nouveau une réunion par village semble ambitieux et risque de demander beaucoup d'efforts pour peu de résultats. Toutefois il faudrait réfléchir à un 2^{ème} moment de retour à la population pour les personnes qui n'étaient pas disponibles lors de la chasse aux œufs.
- *On peut coupler le retour à la population à une exposition des dessins non primés du concours logo. Cela servirait d'accroche pour attirer les gens.*
- *Le diagnostic de la Commune réalisé par le bureau Aménagement devrait aussi être présenté lors du retour à la population.*

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Jocelyne Van Lierde et Dimitri Phukan